



ANNEXE 26

VILLE DE PHILIPPEVILLE

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Sébastien MOREAU - Melody JENNEQUIN demeurant Rue du Bailli(FAG) 12 à 5600 Fagnolle.

Le terrain concerné est situé Rue du Bailli, 12 à 5600 Fagnolle et cadastré division 11, section B n°71F.

Le projet est de type : la transformation de deux façades afin d'aménager un garage et une chambre, et présente les caractéristiques suivantes : Art. R.IV.40-1. § 1er. 6° la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment qui se rapporte à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés, situés dans une zone de protection visée à l'article 209 du Code wallon du Patrimoine ou localisés dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visé à l'article 233 du Code wallon du patrimoine ;

AM du 29/08/1988: Site classé Église St Martin et murs du cimetière et ensemble formé par l'église et ses abords + partie de la voirie des Rues de La Foire, de Fagnolle et du Bailli.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'Art. R.IV.40-1. § 1er. 6° du CoDT : la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment qui se rapporte à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés, situés dans une zone de protection visée à l'article 209 du Code wallon du Patrimoine ou localisés dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visé à l'article 233 du Code wallon du patrimoine ;

AM du 29/08/1988: Site classé Église St Martin et murs du cimetière et ensemble formé par l'église et ses abords + partie de la voirie des Rues de La Foire, de Fagnolle et du Bailli.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de PHILIPPEVILLE, Service Urbanisme, Place d'Armes 12, 5600 Philippeville :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le mardi après-midi sur rendez-vous ;
- Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Ann HANCART, Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme 071/66.00.77 (ann.hancart@commune-philippeville.be) ; Mr J.-M. DELPIRE, Echevin de l'Urbanisme (0490/42.55.69)

L'enquête publique est ouverte le 06 mai 2019 et clôturée le 21 mai 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de PHILIPPEVILLE, Place d'Armes 12 à 5600 Philippeville ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ann.hancart@commune-philippeville.be
- remises au service urbanisme dont le bureau se trouve, 12 Place d'Armes à 5600 PHILIPPEVILLE, bureau n°13.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique relative à Monsieur et Madame Sébastien MOREAU - Melody JENNEQUIN demeurant Rue du Bailli(FAG) 12 à 5600 Fagnolle.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 21 mai 2019 à 10h à l'Hôtel de Ville, bureau du Bourgmestre.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est Madame Ann HANCART dont le bureau se trouve à l'Administration communale de PHILIPPEVILLE, 12 Place d'Armes à 5600 PHILIPPEVILLE, bureau n°13.

Le Directeur Général,
D. DABOMPRES

Le Bourgmestre,
A. DE MARTIN